

PROJET PEDAGOGIQUE

Chers parents,

Toute l'équipe de la halte-accueil est très heureuse d'accueillir vos enfants et nous espérons répondre au mieux à leurs besoins ainsi qu'à vos souhaits. Nous accueillons les enfants à partir de 10 mois. Chaque enfant aura une puéricultrice de référence. C'est elle qui s'occupera de votre enfant pendant les moments privilégiés, tels que les repas, le change, la mise au lit, ... De plus, chaque enfant se voit désigner une place à table, un lit qui lui est propre ainsi qu'un tiroir de change, un casier pour langes et son petit porte-manteau.

L'accueil se doit d'être limité et ne remplace pas une crèche.

Les lieux se composent d'un espace de vie et d'activité, de deux espaces de repos, d'un espace parental, un coin poussette, une petite cuisine et une salle d'eau.

Des promenades dans les espaces verts sont organisées avec votre accord écrit.

Des supervisions sont organisées au niveau pédagogique et administratif.

L'équipe se comportera de quatre personnes, puéricultrice, auxiliaire de la petite enfance et d'une aide-soignante.

La coordinatrice du projet Petite enfance Maison de la Famille est diplômée en médiation transculturelle.

1) La période de familiarisation :

La quinzaine précédant son entrée définitive à la halte-accueil, l'enfant et ses parents pourront venir 2 à 3 fois au minimum une à deux heures, ceci afin de se familiariser avec le nouvel environnement de l'enfant. L'enfant et les parents se sentiront ainsi en sécurité et nous l'espérons, vivront cette séparation plus facilement. L'enfant ressentant l'anxiété des parents, il est important d'en parler comme à toutes les étapes de sa vie. Expliquez-lui les activités nouvelles et les camarades qu'il trouvera en halte-accueil.

Ainsi vous prendrez conscience de l'ambiance de la halte-accueil, de l'espace, du nombre d'enfants et des puéricultrices qui s'en occupent. Posez toutes les questions que vous souhaitez. Expliquez vos attentes et les problèmes éventuels qui pourraient se présenter.

Pendant ce temps, bébé, même s'il est petit, s'imprégnera des bruits, du nouvel environnement et du groupe qui l'entoure. Eventuellement, selon l'heure, un biberon ou un repas, pourra lui être donné par sa puéricultrice. L'équipe, quant à elle, désire connaître les habitudes, les goûts, le rythme des repas et des périodes de veille et de sommeil.

2) Le carnet de communication :

Pour favoriser la communication entre la référente de votre enfant et vous, nous vous demandons d'apporter dès l'entrée à la halte-garderie, un petit cahier d'école. Ce cahier nous permettra de vous transmettre des informations concernant votre enfant, nos activités ... Ainsi il pourra nous renseigner, via vos notes, sur l'heure de réveil, de repas et le rythme de votre enfant quand il n'est pas chez nous. Ceci afin de nous adapter au mieux à ses besoins. Dès que vous avez établi le forfait qui vous convient, nous vous demandons de signer un contrat qui mentionne :

- les jours de fréquentation
- et les heures approximatives.

Ce contrat entre nous facilitera l'accueil de votre enfant et la possibilité d'en accueillir d'autres. Cependant, si en cours d'année, le forfait choisit ne vous convient plus, le contrat peut être revu et changé dans la mesure de nos possibilités d'accueil. Pour tout changement, une demande écrite doit être remise à la coordinatrice. Nous vous demandons de payer la crèche avant le 5 de chaque mois. En cas de retard, la crèche peut refuser d'accueillir votre enfant jusqu'à présentation de la preuve de ce paiement. En cas de difficultés financières importantes, vous êtes invités à en parler à la coordinatrice. Un rapport sera présenté au conseil d'administration.

Absences et maladies :

Nous vous demandons de bien vouloir nous signaler toute absence avant 9 heures. Dans ce cas, si l'absence est de moins de 2 semaines, ces jours vous seront comptés. Cependant, si l'absence de votre enfant est de plus de 2 semaines avec certificat médical, le montant de ces jours-là vous sera déduit du mois qui suit. De plus, nous vous signalons que votre enfant ne peut fréquenter la halte-garderie s'il est malade ou fiévreux (+ de 38°C) sauf certificat médical autorisant la fréquentation de la halte-garderie. Lors du retour à la halte-garderie après la maladie, un certificat autorisant son retour en milieu d'accueil doit nous être remis.

Congés :

Les congés annuels de votre enfant ne sont pas déductibles. Seront déduits de votre facture les jours de fermeture de la crèche si celle-ci est ouverte moins de 20 jours sur le mois. Nous vous remercions de votre collaboration et sommes à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

3) Quelques points de repères :

L'accueil :

La journée de votre enfant commence toujours par un accueil personnalisé, un moment de communication entre vous, parents, votre enfant et sa puéricultrice. Pour nous professionnels, c'est un temps primordial où les parents nous confient leurs enfants avec tous les détails nécessaires, leurs habitudes, leur propre rythme de sommeil et d'alimentation.

Un espace parental est mis à votre disposition.

Cet accueil signe le moment de la séparation, votre enfant peut vouloir passer de vos bras à ceux de sa puéricultrice, aller jouer immédiatement ou encore avoir besoin d'un moment de partage avec vous (jouer aux voitures, lire un livre, tétée,...). Le plus important pour nous, est que votre enfant vous quitte en toute confiance et passe la meilleure journée possible.

Propositions d'activités d'éveil :

Autour de deux ans, l'enfant a besoin de développer ses nombreuses capacités motrices, intellectuelles, sensibles. Ce fort potentiel peut être développé à travers le jeu qui pousse à explorer, découvrir, stimuler ses capacités de création, d'imagination et d'invention. Cependant, nous pouvons élargir ses découvertes et développer ses capacités à travers des activités plus ou moins dirigées, demandant plus ou moins des règles dans lesquelles nous allons les accompagner en les aidant, en les encourageant, en participant tout simplement à leurs découvertes et leur développement.

Voici quelques activités pouvant contribuer à développer leurs capacités sensori-motrices et d'éveil :

- Les jeux symboliques : votre enfant a à sa disposition des jeux tel que la dinette, les poupées, etc... qui lui permettent de se mettre à la place de l'adulte (ex. : coucher le bébé, réparer la voiture ...).
- La psychomotricité : la section peut être aménagée (parcours moteurs avec des tapis, des chaises, des blocs en mousse...) afin que votre enfant puisse se familiariser avec les limites de son corps et développer son agilité.
- Les contes et chants : nous organisons des activités musicales et littéraires. Avant le repas, si les enfants ont besoin de calme les puéricultrices racontent des histoires, des comptines accompagnées de gestes, etc... Par contre, si les enfants ont besoin de bouger, nous leur proposons de danser sur des musiques variées, d'expérimenter des instruments de musique, de faire des rondes,...
- La peinture et le dessin : à tout âge, les enfants aiment peindre.

Gribouiller et peindre, c'est permettre à l'enfant d'exprimer ses sentiments, ses émotions. Nous avons à notre disposition un chevalet pour permettre aux enfants de peindre debout avec les mains ou tout autre objet (pinceau, rouleau, coton tige,...).

Il est bien évident qu'une activité à elle toute seule peut engendrer toutes sortes d'intérêts pour l'enfant en éveillant tous ses sens à la fois et en faisant appel à sa propre créativité et à son propre imaginaire. Toutes ces activités sont aussi pour nous l'occasion d'enrichir notre relation avec les enfants pour mieux les connaître et mieux les comprendre.

♦♦Les plus petits :

Les heures de repas et de sommeil sont déterminées par leur rythme. Les repas sont donnés individuellement en fonction du précédent repas et de la demande de l'enfant.

♦♦Les plus grands :

Les grands mangent à table entre 11h et 11h30. Assis à leur place de référence, ils mangent désormais seuls avec leur puéricultrice pour les encadrer. Lorsqu'ils ont fini de manger, les enfants redisposent les gobelets dans l'évier, se lavent les mains et sont changés en préparation à la sieste. Ils font ensuite la sieste de 12h à 14h.

4) Autonomie:

«Nous invitons les enfants à faire les choses par eux-mêmes plutôt que de les faire à leur place »

De ce fait l'autonomie est favorisée par :

- Au moment des repas : apprendre à l'enfant à trouver sa place à table et à manger plus ou moins proprement en se servant d'une cuillère.
- Lors des jeux : choisir les jouets désirés, et non imposés. Ranger les jouets avant les repas.
- Aller chercher sa tette, doudou, nounours,... pour la sieste s'il en éprouve le besoin et aussi apprendre à retrouver son lit.
- Se débrouiller dans les situations difficiles : descendre de sa chaise, apprendre à gérer ses conflits (ne pas taper, ne pas mordre...).
- Enseigner la sécurité (à partir de 6 mois, un bébé comprend les mises en garde). Un « NON » ferme, prononcé calmement, fait comprendre à l'enfant qu'il a franchi les limites.

L'apprentissage de la propreté est une des acquisitions les plus importantes ; il se fait rarement avant 2 ans. Il ne faut pas le forcer car les enfants sont propres à des âges divers. Cette acquisition dépend de la maturation de leur système nerveux ; elle est indépendante de leur volonté et ils finiront par être propres (apprendre à retirer sa culotte, accepter la toilette ou le petit pot, apprendre à aller eux-mêmes aux toilettes lorsque le besoin s'en fait sentir...). Le partage est un difficile apprentissage : nous proposons des jeux qui apprennent à l'enfant à partager (dînette, jeux de ballon...).

Les disputes font partie de l'apprentissage difficile de la socialisation. Même si le rythme de chacun est respecté, l'enfant sera néanmoins contraint à un minimum de règles communes (ne pas monter sur la table, ne pas frapper, ne pas rouler avec les vélos sur les tapis...) afin qu'il comprenne que des limites existent. Les expressions verbales et non verbales : les pleurs du bébé sont pour lui un moyen de communication, une présence le rassurera. Pour l'amener à la formation du langage, il est important de lui parler et d'être à l'écoute de ses expressions non verbales (gestes, sourires, attitudes...).

Avant qu'il ne prononce ses premiers mots, il est déjà dans le langage.

En lui parlant, en incitant à communiquer nous veillons à verbaliser au maximum nos actes en utilisant les mots les plus justes possibles.

Des jeux simples faisant appel à des mots ou des actions inciteront le bébé à communiquer (« coucou », « la bête qui monte »...).

Pour les plus grands, une mise en garde peut se faire verbalement avant (ou sans) intervention physique (l'enfant descend de son vélo sans se tenir, lui dire d'être prudent car il risque de tomber).

5) Ensemble :

Nous organisons régulièrement des goûters, fêtes d'anniversaire et autres activités. Ceci afin de vous permettre en tant que parents de vous sentir chez vous dans le milieu d'accueil de votre enfant. Vous êtes invités à y participer aussi souvent que vous le souhaitez. Votre participation peut être de tout ordre : simplement par votre présence, la préparation d'un gâteau...

Les parents désirant faire partager leur passion (musique, peinture, lecture, chant...) avec leur enfant et ses camarades sont également les bienvenus.

Dans ce cas, il vous suffit de prendre contact avec la coordinatrice afin d'établir au mieux un planning pour ces activités.

Lorsque le temps et les moyens (nombre de puéricultrices, d'enfants...) le permettent, nous sortons en balade, au marché, au parc ou à la bibliothèque.

Lors de ces sorties, vous, parents, êtes toujours les bienvenus.

Il est important de vous signaler que votre enfant risque de ne pas comprendre votre présence et peut réagir en se jetant dans vos bras en pleurant, en refusant de s'asseoir avec les autres enfants ou bien encore en niant la professionnelle qui s'occupe de lui.

Il peut également éprouver un sentiment de colère qui peut se retourner contre des enfants sous forme d'agressivité.

Dans tous ces cas de figure et bien d'autres, il est important que vous ne vous sentiez pas obligés de vous séparer de votre enfant. Il peut en effet rester avec vous pour lui éviter un sentiment d'abandon et pour vous, la culpabilité qui en découle.

Le dialogue avec votre enfant est donc primordial avant et après votre participation à une activité et ce, pour le préparer, le prévenir, lui expliquer votre présence à la halte-garderie.

En effet, il va peu à peu s'adapter à cette situation, intégrer le fait que vous venez nous « aider » et même l'apprécier dans la mesure où des relations plus proches vont s'instaurer entre les professionnels et vous.

Il nous semble également important que l'enfant entende aussi de la part des professionnels que « vous êtes la maman ou le papa de votre enfant avant tout ».

La Maison de la Famille

Le Parent